

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 25 juillet 2014

10 raisons de ne pas dérembourser les traitements contre l'arthrose : le nouvel appel de l'AFLAR

L'Association Française de Lutte Anti-Rhumatismale (AFLAR)¹ invite toutes les personnes concernées par l'arthrose, les patients et leurs proches, à rejoindre la mobilisation <http://www.stop-arthrose.org/petition>² pour dire « Non au déremboursement des traitements de l'arthrose » qui est envisagé par le gouvernement. Plus de 70 000 signatures ont déjà été obtenues, l'association compte en obtenir au moins 150 000 grâce à un dispositif de communication renforcé.

Au mois de mai dernier³, l'AFLAR a demandé officiellement à Madame Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales et de la Santé, la création d'un groupe d'experts indépendant pour mener une étude d'impact sur les risques de transfert de prescriptions notamment en termes d'effets indésirables, de mortalité et de coûts... Toujours en attente de réponse à ce jour, l'association souhaite faire la lumière sur les raisons et les risques.



10 raisons de ne pas dérembourser les traitements contre l'arthrose

1. **Préserver la qualité de vie des patients** : Ces traitements soulagent certains patients, associés aux autres prises en charge recommandées, avec un très bon profil de tolérance en dépit d'une efficacité faible à modérée.
2. **Préserver l'accès aux soins pour les patients les plus défavorisés** : 85 % des patients avec un revenu inférieur à 1 000 € rencontrent des problèmes d'accès aux soins de l'arthrose⁴.
3. **Préserver la sécurité des patients** : le report massif sur les anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) et opioïdes, sans recommandation aux prescripteurs, sans information ni éducation thérapeutique des patients, expose ces derniers à des traitements à risques de complications avérées, voire mortelles.
4. **Préserver le "modèle français"** : on pose globalement deux fois moins de prothèses de genoux par an (11 901 € en 2010⁵) que chez bon nombre de nos voisins⁶, en partie grâce à la prise en charge médicale de l'arthrose.
5. **Préserver les caisses de l'assurance maladie à moyen terme** : les coûts des AINS et leurs complications (risque rénal, cardio-vasculaire et digestif) laissent présager un surcoût massif pour la CNAM.
6. **Eviter le report massif des patients vers d'autres traitements de confort toujours remboursés, annulant ainsi l'économie recherchée** : un focus group organisé par l'AFLAR prédit ainsi l'augmentation du nombre des séances de kinésithérapie/balnéothérapie⁷.
7. **Eviter la surconsommation de traitements alternatifs ou autres thérapeutiques** qui pourraient être mis au même plan que les anti-arthrosiques d'action lente à plusieurs endroits (dits AASAL) ou la visco-supplémentation, sans que leur efficacité et innocuité soient évaluées...
8. **Eviter l'augmentation de l'invalidité et des arrêts maladie au travail** : près de la moitié des personnes souffrant d'arthrose a moins de 60 ans et plus d'un tiers en souffre avant l'âge de 40 ans⁸.
9. **Prendre en compte la réalité d'une maladie qui touche 10 millions de Français**, pour lesquels l'arsenal thérapeutique va se trouver considérablement restreint.
10. **Maintenir le principe d'une prise en charge globale de l'arthrose en France pour une plus grande efficacité**, dans une logique de défense de l'intérêt des patients.

Reconnue d'utilité publique depuis 1937

Cette [pétition](#) est également proposée dans les cabinets de rhumatologie et des médecins du sport

Communiqué "[65.000 signatures déposées au ministère des Affaires sociales et de la Santé, pour le maintien du remboursement des médicaments anti-arthrosiques](#)"

Claude Le Pen Revue du Rhumatisme 72 (2005) 1326-1330

Bertin & col. Communication orale SFR 2012

Kurtz et col intern orthop, 2011

Focus groupe de patients organisé par l'AFLAR en janvier 2013 sur l'impact du déremboursement potentiel des Aasal sur la prise en charge de l'arthrose

1ère grande enquête nationale, à l'initiative de l'AFLAR, menée entre décembre 2012 et septembre 2013, grâce au dispositif [Stop-Arthrose.org](#), auprès de 4 600 personnes concernées

Un dispositif d'information sur internet et les réseaux sociaux pour renforcer la mobilisation dans ce contexte de déremboursement



Témoignage vidéo de Brigitte Liesse, enseignante, atteinte d'arthrose depuis 4 ans



#StopArthrose

Pour signer la pétition rendez-vous sur le site Stop Arthrose : <http://www.stop-arthrose.org/petition>



SEULS CEUX
QUI N'ONT PAS
d'ARTHROSE
SONT INSENSIBLES AU
DÉREMBOURSEMENT
DE CERTAINS DE NOS
TRAITEMENTS

PÉTITION

NON AU DÉREMBOURSEMENT des traitements de l'arthrose.
Signez vite vous aussi !

www.stop-arthrose.org/petition

N°Accus 3 310 42 32 42

C'est vrai que nous sommes juste 10 millions de Français qui souffrons d'arthrose, une bagatelle !
Alors c'est facile de supprimer le remboursement des anti-arthrosiques d'un coup de crayon.
Mais nous, qui est-ce qui en va faire ? Prendre des traitements remboursés parisi.
Et tant pis si ils sont plus dangereux et coûtent finalement plus cher.
Mais ils ne savent pas, ceux qui décident de cela, qu'ils vont vraisemblablement eux-mêmes souffrir d'arthrose ?



La lutte contre l'arthrose s'intensifie en France

Les 1ers Etats généraux de l'Arthrose se tiendront à l'initiative de l'Alliance Nationale Contre l'Arthrose⁹ dès la rentrée prochaine. Organisés sous la forme de tables rondes régionales thématiques, ils se dérouleront de septembre 2014 à juin 2015, autour d'acteurs directement impliqués dans la prise en charge de l'arthrose.

Au préalable de cet événement, un Panel citoyen de patients arthrosiques a été réalisé du 6 au 9 juin 2014 pour permettre aux patients d'exprimer leur point de vue et leurs attentes sur les aspects multiples de leur pathologie. Des propositions concrètes émaneront de cette concertation. Elles seront présentées dans le cadre de la journée mondiale contre les rhumatismes, le 12 octobre 2014.



Anne-Laure Brisseau
01 45 03 50 36
al.brisseau@ljcom.net

Maryam De Kuyper
01 45 03 89 94
m.dekuyper@ljcom.net



Jean-Noël Dachicourt - Directeur
06 12 53 48 81
jeannoel.dachicourt@aflar.org

Dr Laurent Grange, Président
06 60 37 12 23
lgrange@chu-grenoble.fr

⁹ Un collectif informel des différentes parties prenantes de la prise en charge de l'Arthrose coordonné par l'AFLAR